RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

L'insécurité alimentaire persiste et le contexte sécuritaire reste instable

ANALYSE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË DE L'IPC

AVRIL – AOUT 2022

Publié en avril 2022

MISE A JOUR DE LA PROJECTION AVRIL-AOUT 2022

2,2m

45% de la population analysée

Personnes en situation d' insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase IPC 3 et +)

AYANT BESOIN D'UNE ACTION URGENTE

Phase 5	0 Catastrophe
Phase 4	638.000 Urgence
Phase 3	1.571.000 Crise
Phase 2	1.512.000 Stress
Phase 1	1.226.000 Sécurité alimentaire

VUE D'ENSEMBLE

Dans la période d'avril à août 2022, correspondant à la période de soudure dans la plupart des zones agro-climatiques du pays, il est estimé qu'au total 2,2 millions (45% de la population totale analysée font face à une insécurité alimentaire (IA) aiguë élevée. Ces chiffres restent parmi les plus élevés que la RCA ait connus confirmant ainsi la persistance d'une forte prévalence de l'insécurité alimentaire aiguë. Pendant cette période de soudure, en l'absence d'assistance alimentaire, il est estimé que 13% de la population sont en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) et 32% sont en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC), soit respectivement environ 640,000 personnes en urgence et environ 1,6 millions de personnes en situation de crise. Dans la ville de Bangui, plus de 153,000 personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase 3 et 4 de l'IPC).

Les sous-préfectures avec une prévalence très élevée d'insécurité alimentaire sont notamment, Obo, Zémio, Bakouma, Bangassou, Gambo, Rafai, Kaga-bandoro, Bocaranga, Bossemtélé, Bozoum, Koui et Ngaoundaye (entre 65% et 75%). Parmi les 22 zones classées en Phase 4, les sous-préfectures de Bocaranga, Koui, Ngaoundaye et d'Obo enregistrent au moins 30% de la population en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC). Les autres sous-préfectures classées en phase 4 enregistrent entre 20 et 25% de la population en situation d'Urgence. Il s'agit notamment de Bamingui, Alindao, Mingala, Satéma, Zangba, Bambouti, Zémio, Bria, Dékoa, Mala, Bakouma, Ouango, Kaga-Bandoro, Bakala, Ippy, Kouango, Batangafo, Kabo et Bozoum. Les ménages les plus affectés sont les ménages vivant dans des zones de conflits subissant des pillages de leurs récoltes ou obligés de se déplacer laissant derrière eux leurs moyens d'existence. Les zones avec une forte présence des personnes déplacées et celles avec des effectifs significatifs des populations retournées font aussi face à une insécurité alimentaire aigue élevée en raison de la pression sur les moyens d'existence.

Situation projetée avril – août 2022

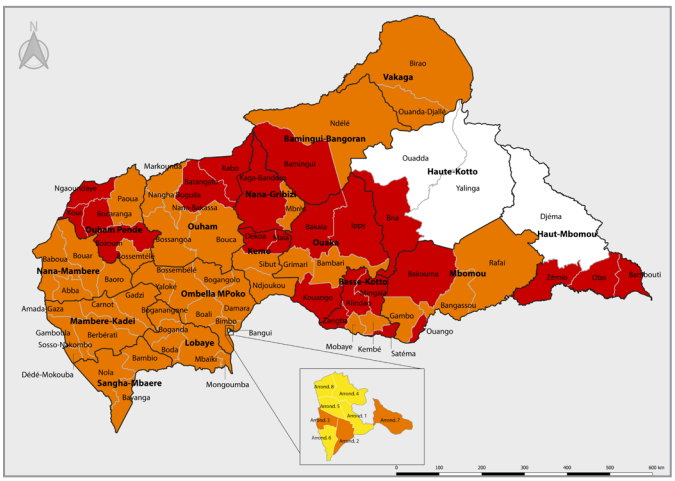

Légende

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine
- Zones non analysées

Niveau de preuve

** Moyen

Facteurs déterminants

Conflits et insécurité

Les conflits armés, intercommunautaires et liés à la transhumance génèrent des déplacements de populations et ont un impact significatif sur l'accès des ménages à la nourriture et aux moyens de subsistance. En conséquence, quelque 632 240 personnes vivent en situation de déplacement à l'intérieur du pays.

Faible production agricole

Le faible accès aux intrants agricoles et l'impact des conflits sur les moyens de subsistance ont réduit les surfaces cultivées et affecté le stock alimentaire des ménages. Une production très faible a été observée, affectant les principaux aliments de base tels que le manioc et le maïs dans l'est et le centre-nord du pays.

Impact de la crise en Ukraine

Avec la crise en Ukraine et les sanctions imposées à la Russie, la RCA risque de subir d'importantes pénuries de carburant, ce qui aura un impact sur les coûts de transport et les prix des produits essentiels et des denrées alimentaires, notamment les importations du blé et de l'huile végétale.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION ACTUELLE (AVRIL – AOUT 2022)

Les conflits, tendances des prix, déplacements des populations, le faible pouvoir d'achat, la hausse des prix de certains produits alimentaires de base, une légère baisse des précipitations (principalement dans les préfectures de l'Ouham Pendé et de la Mambéré-Kadei), la dégradation des infrastructures routières, la faible production agricole et le faible accès aux intrants agricoles, sont les principaux facteurs déterminants de l'insécurité alimentaire. Les effets potentiels de la crise en Ukraine ont été considérés dans l'interprétation des données sur les prix des denrées alimentaires importés, ainsi que le coût du carburant et du transport.

Cette analyse de mise à jour a été faite sans considérer les effets de l'**assistance alimentaire**, étant donné qu'il n'existe pas de disponibilité des fonds, d'engagements ni des promesses des bailleurs des fonds pour financer la réponse alimentaire d'urgence. Les données les plus récentes de janvier à mars 2022, ont été utilisées afin de pouvoir apprécier le volume d'assistance apportée pendant la période de collecte des données. Il faut donc noter que pour cette mise à jour, les financements humanitaires ne sont pas encore complètement mobilisés pour garantir une réponse alimentaire satisfaisante qui prend en compte l'augmentation significative des besoins. La réponse alimentaire pourrait être confrontée aux limitations financières, ainsi qu'aux contraintes logistiques liées à la dégradation des infrastructures en saison pluvieuse, impactant la régularité de l'assistance.

Le nombre total des populations en insécurité alimentaire aiguë élevée pourrait être supérieur à 2,2 millions si on s'en tient à l'exercice de recensement des populations en cours et initié par le Gouvernement centrafricain pour lequel, les premières tendances partielles indiquent une population totale de plus de 6 millions d'habitants. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'environ 40 communes non encore couvertes. La population totale considérée pour cette analyse s'aligne aux projections de l'ICASES utilisées dans le cadre du processus du HNO.

Facteurs déterminants et de l'Insécurité Alimentaire Aiguë

Conflits et activisme des groupes armés

Les conflits armés, intercommunautaires ou liés à la transhumance génèrent des déplacements de populations et continuent d'impacter fortement l'accès des ménages à l'alimentation et aux moyens d'existence. Selon le dernier rapport de la Commission Mouvement des Populations (CMP) de février 2022, quelques 632,240 personnes (dont 160,353 personnes sur les sites et 471,887 personnes en familles d'accueil) vivent en situation de déplacement à l'intérieur du pays. L'affrontement entre les Forces armées centrafricaines (FACA) appuyées par leurs alliés et les groupes armés continue de limiter la libre circulation de la population et leur capacité d'accéder aux moyens d'existence. En outre, les conditions sécuritaires dégradées ont constitué une contrainte majeure à l'accès aux zones d'orpaillage et d'exploitation de diamant dans les zones du Centre-Sud et du Sud-Ouest. Ce qui a engendré une baisse liée à l'accès à cette source de revenu. Au regard de la persistance des conflits et de la dégradation du climat sécuritaire dans le pays, l'accès à la nourriture et au revenu des ménages pauvres risque d'être compromis, impactant ainsi sur leur niveau de consommation alimentaire et la viabilisation de leurs moyens d'existence à court et moyen terme.

Contexte politique, sécuritaire et difficultés d'accessibilité:

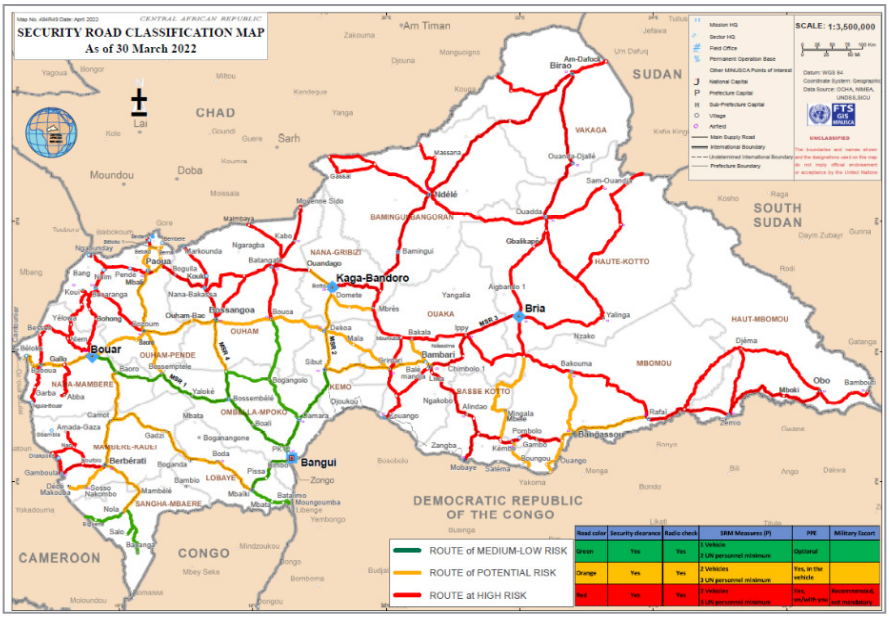

Depuis plusieurs années, la RCA est touchée par des crises politiques, sécuritaires et humanitaires liées à des conflits armés ou des conflits communautaires provoqués par des tensions entre agriculteurs et éleveurs dans certaines zones. La situation sécuritaire est restée volatile tout au long de l'année 2021 et en début 2022. Certaines parties du pays ont été affectées par des exactions commises par des éléments armés tandis que d'autres ont connu une intensification des opérations militaires surtout dans les zones Nord-Ouest, Est et Centre. De surcroît, la présence d'engins explosifs augmente les risques sécuritaires surtout dans la préfecture d'Ouham-Pendé. Le mécanisme de réponse rapide (RRM) a répertorié depuis janvier 2022, 17 alertes dont 71% qui ont été déclenchées à la suite de violences armées. Cette situation d'insécurité a causé le déplacement de 632 240 personnes (CMP, février 2022) dont le quart (25%) est installé au niveau des sites. La plupart des déplacés ont perdu leurs moyens de subsistance, ce qui rend difficile leur accès à la nourriture. Les personnes déplacées au cours du dernier trimestre ont des besoins d'assistance urgents en aide alimentaire. Toutefois, l'insécurité additionnée à l'impraticabilité des routes dans certaines zones (surtout pendant la période hivernale) restreignent l'accès humanitaire et impactent l'acheminement de l'assistance vers les populations affectées.

Dans leurs localités d'accueil, les populations affectées par les conflits sont généralement confrontées à des difficultés d'accès aux ressources financières, aux intrants et outils pour la relance de leurs activités agricoles qui constituent leur première source de revenus et de moyens de subsistance. Par ailleurs, dans plusieurs localités du Nord-Ouest du pays (Ouham, Ouham – Pendé), les populations ont des difficultés d'accès aux zones de production compte tenu du fait de l'activisme des groupes armés aux alentours des villes. Le phénomène de transhumance demeure toujours un facteur aggravant de la crise et limitant également la reprise de la relance agricole dans les zones frontalières avec le Tchad. Les familles d'accueil sont également confrontées à une situation d'épuisement de leurs propres ressources qu'elles partagent avec les PDI. Ce qui rend ces derniers aussi vulnérables au même titre que les PDI. Les multiples incursions des groupes armés dans les villages ralentissent la reprise des activités économiques et continuent de causer la perte de biens des ménages. Dans la préfecture de l'Ouham-Pendé, les échanges commerciaux sont durement impactés par la présence des engins explosifs qui rend l'accès aux marchés très difficile par les ménages.

Déplacements et Mouvements des populations :

Selon le rapport de la Commission Mouvement de Population (CMP) du 28 février 2022, le nombre total de personnes déplacées internes (PDI) est estimé à 632 240 individus, dont 160 353 personnes dans les sites et 471 887 personnes dans les familles d'accueil. Les cinq préfectures qui accueillent le plus de PDI en février 2022 sont notamment la Basse-Kotto (77 603), l'Ouham (76 730), la Ouaka (69 541), l'Ouham-Pendé (65 468) et la Haute-Kotto (64 020). La matrice de suivi des déplacements (Displacement tracking Matrix, DTM) indique dans son rapport de janvier 2022 que les principales causes de déplacements, concernant 94% des PDI, restent les combats et violences liés à la présence de groupes armés ainsi que les conflits communautaires. Par ailleurs, 3% des PDI se sont déplacées à la suite de tensions liées à la transhumance et 3% en raison de sinistres naturels tels que les inondations et incendies. Malgré une baisse de personnes déplacées constatée au niveau national, certaines sous-préfectures ont connu une hausse des PDI au cours du dernier trimestre, notamment Bambari, Bakala, Paoua, Bozoum, Bocaranga, Koui, Mbrès et Kaga-Bandoro dans lesquelles les exactions commises par des éléments armés se sont intensifiées.

Concernant les mouvements de retour, la CMP a rapporté, entre les mois de décembre 2021 et février 2022, un total de 133 149 personnes retournées dont la majorité se trouve dans les cinq préfectures qui sont : Bangui (37 752), Basse-Kotto (37 590), Haute-Kotto (21 850), Ouaka (8 799) et Mbomou (7 252). La DTM indique une hausse de +12% des retours entre octobre 2021 et janvier 2022 et cette hausse a été plus prépondérante dans les préfectures de Basse-Kotto (+20%) et Haute-Kotto (+15%) sur cette période.

Evolution des tendances de déplacement (CMP, fév. 2021 - fév. 2022)

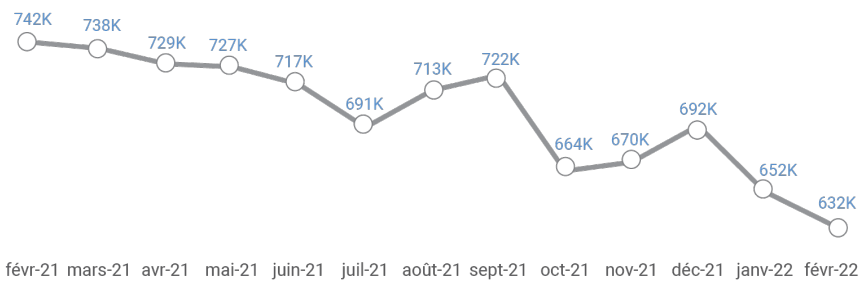

Les déplacements augmentent la vulnérabilité des populations déplacées qui ont des besoins urgents en assistance alimentaire. Parallèlement, les personnes retournées sont dans une situation de vulnérabilité notable car ayant perdu leurs moyens de subsistance et ont besoin d'appui et d'assistance en attendant de retrouver leurs moyens de subsistance habituels. De plus, l'arrivée de vagues importantes de retournés dans certaines zones augmente la demande et la pression sur les denrées et les services de base.
De plus, la période hivernale caractérisée par des inondations notables dans certaines zones accroît la vulnérabilité des populations. Les préfectures les plus à risques se situent d'une part dans le Nord et Nord-Est du pays (Nana-Gribizi, Bamingui-Bangoran, Vakaga) ainsi que dans le Sud et Sud-Est (Lobaye, Ombella-M'Poko, Bangui, Kemo, Basse-Kotto, Mbomou). Les inondations engendrent aussi des déplacements de population avec la création de lieux de regroupement spontanés abritant des sinistrés.

Disponibilité Alimentaire

Faible production agricole : Le faible accès aux intrants agricoles entraine une réduction des surfaces cultivées et affecte le stock alimentaire des ménages. A cause de l'insécurité, la capacité de production des ménages demeure très faible dans certaines zones du pays. En effet, ces facteurs de chocs induisent des perturbations majeures au déroulement des activités de moyens d'existence typiques. Ce qui se traduit par des pertes d'actifs productifs qui a eu pour conséquence une baisse assez drastique de la production des cultures vivrières notamment le manioc et le maïs dans les zones de l'EST et du Centre-Nord du pays. La majorité des ménages qui dépendent de leur propre production pour se nourrir n'ont pas de stocks suffisants pour couvrir la période de soudure.

Conditions climatiques et météorologiques : La saison des pluies 2022 a commencé à temps, en fin février-début mars 2022, sur la majeure partie de la RCA. Elle devrait commencer à temps dans le Nord-Est du pays suite à une remontée normale de la Zone de Convergence Inter Tropicale (ZCIT) avec un début des précipitations fin avril-début mai. De mai à juillet 2022, les précipitations devraient être moyennes à supérieures à la moyenne sur la majeure partie pays à l'exception d'une petite partie du centre du pays où les précipitations devraient être inférieures à la moyenne. L'Ouham Pendé et de la Mambéré-Kadei enregistreront une légère baisse des précipitations sans que cela n'affecte énormément les capacités de production.

Le relevé pluviométrique « dataviz du PAM » indique pour les trois premiers décades de janvier et février 2022 une pluviométrie en dessous de la normale. Le mois de mars 2022, a aussi été caractérisé par une pluviométrie en dessous de la normale variant entre 15 et 25 mm comparée à la moyenne de 27 mm. L'indice de végétation est resté au-dessus de la normale de janvier à mars 2022 mais a commencé à se situer en dessous de la normale à partir de la troisième décade de 2022. Les anomalies pluviométriques au premier trimestre 2022 se sont globalement situées en dessous de la normale. De façon générale, les conditions pluviométriques restent favorables à l'agriculture qui constitue la principale source des moyens d'existence plus environ 80% des ménages centrafricains.

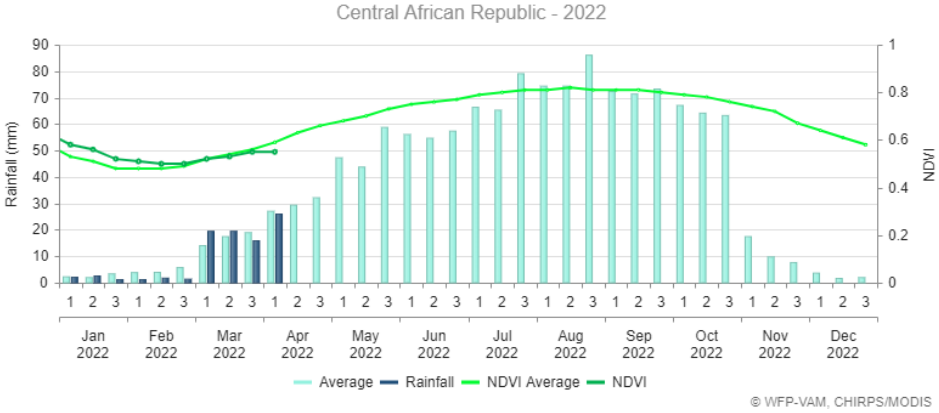

Il ressort de l'enquête ENSA de décembre 2021, qu'au niveau national, 71% des ménages centrafricains ont pratiqué l'agriculture au cours de la campagne agricole (2021-2022). Cependant, 61% d'entre eux ont déclaré n'avoir pas eu les semences dont ils avaient besoin pendant la campagne agricole 2021-2022.

Seuls 7% des ménages ayant pratiqué l'agriculture ont jugé la production ou les récoltes de la campagne agricole (2021- 2022) comme étant très bonne, 25% jugent que la production a été bonne, 41% disent que la production a été acceptable, et 27% disent que la production a été mauvaise ou très mauvaise. Parmi les zones dans lesquelles plusieurs ménages ont indiqué que la production était mauvaise ou très mauvaise, on retrouve Bamingui (71%), Ngaoundaye (94%), Koui (93%), Bocaranga (96%), Bozoum (69%), Bakala (71%), Ndele (44%), Kaga-Bandoro (41%), et Damara (35%). Seuls 9% des ménages ont déclaré posséder du bétail.

Comme principales contraintes pour la pratique de l'agriculture, 36% des ménages ont cité le manque de semences, 13% manque d'outils/machines agricoles, 9% insécurité lors de la culture ou la récolte, 10% manque de fertilisants/pesticides, 8% problème d'irrigation/conditions de sécheresse empêchent la culture, 6% manque de main d'œuvre, 5% manque de capital d'investissement. S'agissant de la contrainte liée à l'insécurité, les zones avec le grand nombre des ménages qui ont rapporté cette contrainte sont entre autres : Ngaoundaye (71%), Koui (68%), Kabo (39%), Gambo (11%), Bangassou (17%), Grimari (14%), Bossembele (11%), Dekoa (10%), Batangafo (15%), Bria (12%), Bocaranga (20%), Ippy (23%), Bakala (22%), Bambari (17%), Baoro (17%), Bimbo (27%), Baboua (16%), Abba (16%) et Ndele (11%). Toujours selon les résultats du ENSA 2021, deux ménages centrafricains sur trois (soit 67%) ne disposaient pas de stock alimentaire au moment des enquêtes.

En dehors d'une faible production agricole qui ne parvient pas à combler les besoins au niveau national, la RCA est dépendante des importations de tous les produits de premières nécessités (riz, sel, sucre, blé, carburant, huile de cuisine, etc.) dont le transport de marchandises de pays voisins vers la capitale et les districts dépend du niveau d'approvisionnement du pays en produits pétroliers. Alors que l'agriculture en RCA continue de souffrir de la volatilité de la situation sécuritaire, des déplacements récurrents de populations, des difficultés d'accès aux intrants et aux outils agricoles, d'un faible appui au secteur, aux maladies des cultures ; la crise en Ukraine pourrait impacter d'avantage le volume d'importations des produits alimentaires de base, et par conséquent, impacter la disponibilité alimentaire. Cette crise globale risque d'avoir un impact également négatif important sur les prix des intrants agricoles importés et à la hausse des coûts de transports, impactant finalement la pratique de l'agriculture.

Ne disposant pas d'un tissu socio-économique, structurel et institutionnel lui permettant de les surmonter, la République centrafricaine risque de subir de plein fouet les effets de la crise en Ukraine. Une baisse du pouvoir d'achat des ménages est attendue en raison de la hausse des prix de céréales et d'autres produits alimentaires de première nécessité. Ceux-ci sont généralement importés du Cameroun et du Nigeria eux même dépendants des exportations de la Russie et de l'Ukraine qui figurent parmi les principaux producteurs de céréales au monde[1].

Accès aux aliments

Hausse du prix des produits pétroliers et baisse du volume d'importations: A cause de la pandémie de COVID-19, 2020 et 2021 ont été caractérisés par une baisse des importations de la farine de blé et de l'huile végétale. Les importations du blé sont par exemple passées de 1613 tonnes en mars 2020 contre 539 tonnes en mai 2020. A partir d'avril 2021, cette courbe a indiqué une tendance haussière et a pu atteindre les niveaux au-dessus de la courbe de l'année 2020. En ce début d'année 2022, le pays fait face à une diminution de la disponibilité des produits pétroliers principalement importés de l'extérieur via Kinshasa (80%) et Cameroun-Ndjamena (20%). Avec la crise en Ukraine et les sanctions imposées au marché Russe, où le prix du baril enregistre des hausses vertigineuses, la RCA pourrait être dans une incapacité de constituer des réserves suffisantes des produits pétroliers, ce qui impacterait les coûts de transport et des prix de denrées alimentaires de base. Dans ces conditions, la baisse d'importation des produits pétroliers

[1] Note sur l'impact de la crise en Ukraine sur la RCA, avril 2022, Bureau du Coordonnateur résident

et baisse des activités d'importation pourraient engendrer une perte des de 35% des recettes propres (2022) de l'Etat, limitant ainsi la capacité à financer certains secteurs sociaux de base.

Perturbations des marchés et hausses des prix des denrées alimentaires : Alors que le pays ne s'est pas encore remis des chocs occasionnés par la pandémie de COVID-19 sur les marchés nationaux, on observe une hausse continue des prix des denrées alimentaires de base. La hausse saisonnière du prix du carburant et du transport impacte aussi les prix des produits alimentaires. Les effets de la crise en Ukraine pourraient perturber la chaîne d'approvisionnement vers la RCA et avoir un impact significatif sur les prix des produits alimentaires importés en raison des coûts élevés du transport et des défis liés à l'importation. Les prix pourraient connaître une hausse due à l'épuisement des stocks des denrées alimentaires consécutivement à la période de soudure. On enregistre déjà des variations exceptionnelles des prix du maïs, du manioc et de l'arachide dans certaines sous-préfectures. A Bria, en variation annuelle par rapport à mars 2021, les prix du maïs, du manioc et de l'arachide ont évolué respectivement de +233%, 40% et 73%.

Les données de suivi des prix du PAM indiquent une tendance haussière des prix du riz sur plusieurs marchés de la RCA entre janvier et mars 2022. On constate une forte augmentation du prix du riz sur les marchés d'Obo (100%), Ngaoundaye (50%), Birao (82%), Bocaranga (28%), Berberati (20%), Bangassou (10%), Carnot (13%), Ndélé (14%), Bossémbélé (10%) et Batangafo (9%). Sur la même période, l'huile de palme a affiché une tendance haussière dans les zones de Bayanga (30%), Bangassou (33%), Boda (33%), Nola (20%), Obo (43%). Quant au manioc qui est le produit alimentaire le plus consommé au niveau national, les prix du kilogramme sont restés très élevées à Birao (100%), Nola (33%), Boda (20%), Yaloke (20%), Bossémptélé (20%), Obo (11%), Kaga-Bandoro (18%), Damara (17%), Boali (17%), Bambari (14%). Au niveau national, entre janvier et mars 2022, le prix de haricot a connu une hausse moyenne jusqu'à 17% et reste très élevé à Bozoum (75%), Paoua (43%), Bouar (40%), Baoro (33%) et 25% pour Boali, Bocaranga, Bouca et Ndélé. De même, le prix du kilogramme de maïs a aussi affiché une tendance haussière sur la même période sur les marchés de Kaga-Bandoro (40%), Mbaiki (40%), Paoua (33%), Ngaoungdaye (14%), Batangafo (50%), Bossémptélé (33%), Bossémbélé (33%), Bouca (39%), Dekoa (25%), Bria (33%), et Carnot (24%). Sur les mêmes marchés suivis en comparant la période de mars 2022 par rapport à celle de mars 2021, au niveau national, le kilogramme du riz affiche une hausse de 4%, 2% pour le manioc, 17% pour la viande de

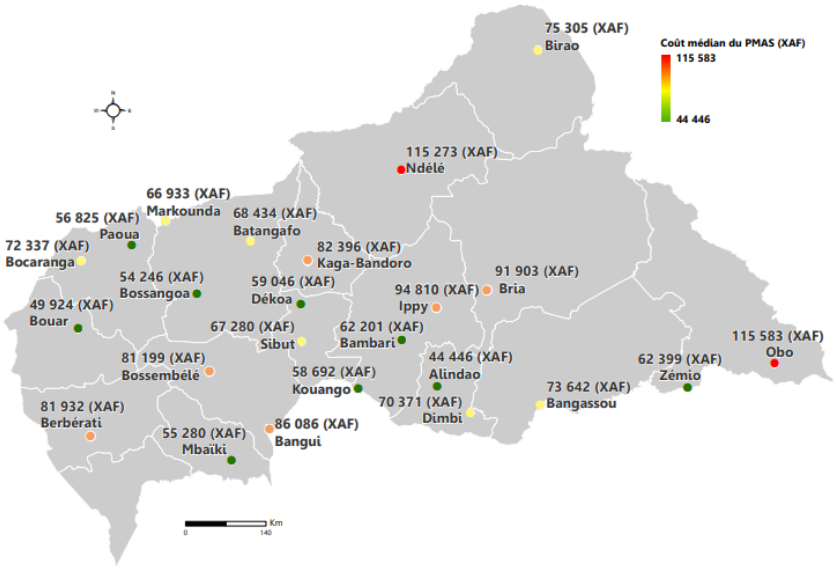

Selon l'enquête ENSA 2021, à l'exception des habitants de Bangui, en moyenne, 80% de la population centrafricaine a comme principale source des revenus les activités d'agriculture et vente de produits agricoles (vivriers, cultures de rente). A Bangui, 22% des ménages tire leur source des revenus du commerce, contre 15% des ménages dont les principales sources de revenus sont les activités agricoles et la vente de produits agricoles (vivriers, cultures de rente) ainsi que les petits métiers (menuisier, maçons, plombier, tailleur etc.) dont dépendent 14% des ménages.

D'après le bulletin conjoint de suivi des marchés (ICSM) de REACH Initiative, en février 2022, le coût médian du panier minimum d'articles de survie (PMAS) s'établit à 64 995 XAF, soit une hausse de 4% par rapport au mois de janvier 2022. L'évolution la plus notable concerne le panier non-alimentaire avec une augmentation des prix de 7%, causée notamment par un renchérissement des prix des bâches et moustiquaires. Concernant le panier alimentaire, son prix a augmenté de 4%, avec une hausse en particulier sur les marchés de Obo (115 583 XAF), Ndélé (115 273 XAF), Ippy (94 810 XAF), Bria (91 903 XAF), Bangui (86 086 XAF), Bossembélé (81 199 XAF) et Bossangoa (81 199 XAF). La tendance à la hausse des prix alimentaires se poursuit depuis décembre 2021 et correspond aux tendances saisonnières observées depuis le début de l'ICSM. La diminution progressive des stocks constitués durant les récoltes expliquerait cette tendance qui devrait se poursuivre jusqu'en saison des pluies. Entre janvier 2022 et février 2022, pour les 23 marchés qui ont été évalués sur les deux mois consécutifs, les évolutions notables sont les suivantes : arachide (+34%), moustiquaire (+20%), huile végétale (+13%), sucre (+10%) et riz (-14%). L'arachide ne serait plus de saison et commencerait à se raréfier. Par ailleurs, la suspension des exportations (maïs, mil, sorgho et le riz) pour la région du Nord décidée par le Cameroun le 27 décembre 2021, pourrait également être liée au renchérissement des prix de l'arachide, de l'huile végétale et du sucre.

Cette situation pourrait être exacerbée par le conflit entre la Russie et l'Ukraine provoquant de fortes turbulences sur le marché mondial en augmentant considérablement l'incertitude quant à la reprise à court terme de l'économie mondiale. Plusieurs secteurs ont déjà subi de plein fouet les premiers contrecoups de cette crise. En effet, la hausse des prix des matières premières intensifie progressivement le risque d'une inflation élevée et durable, avec pour corollaires : (i) le dysfonctionnement de la chaîne d'approvisionnement de certains produits dans le monde, (ii) le développement de politiques d'exportation restrictives par certains

pays. Si les solutions appropriées ne sont pas mises en place, cette situation entrainera des conséquences sans précédent sur les conditions socio-économiques des populations centrafricaines déjà affectées par des hausses atypiques des prix des denrées de base consécutives à la mauvaise saison agricole et à la détérioration des sources de moyens d'existence, notamment des populations pauvres. Dans sa publication du 4 mars 2022, l'Indice des prix de la FAO sur les produits alimentaires a atteint un nouveau record en février 2022. Il a enregistré une valeur moyenne de 140,7 points en février 2022, soit 5,3 points (3,9 pour cent) de plus qu'en janvier et pas moins de 24,1 points (20,7 pour cent) supérieur à son niveau enregistré il y a un an. Il atteint ainsi un nouveau niveau record, supérieur de 3,1 points au précédent plus haut enregistré en février 2011. La hausse de février s'explique principalement par la forte croissance des sous-indices des prix des huiles végétales et des produits laitiers. Les prix des céréales et de la viande ont également augmenté, tandis que le sous-indice des prix du sucre a baissé pour le troisième mois consécutif.

Les prix des principaux produits de base connaissent déjà une hausse atypique dans certaines localités de la RCA en janvier et février 2022. Par ailleurs, si la hausse des prix des denrées alimentaires sur le marché mondial se poursuit dans le cadre des restrictions à l'exportation vers la RCA, la situation des ménages centrafricains se détériorerait fortement par rapport aux mois et années précédents. La chaîne d'approvisionnement des produits alimentaires tels que le riz, le blé, le sucre et l'huile importés connaîtrait un dysfonctionnement sans précédent avec des implications négatives sur la disponibilité, le prix et l'accès des ménages à ces produits de première nécessité.

Si la crise perdurait, il est attendu les effets suivants sur le marché centrafricain :

- Les difficultés d'approvisionnement en vivres (céréales, huile et sucre) et en hydrocarbures (carburant et gaz) ;
- La hausse atypique des prix de certaines denrées alimentaires et des hydrocarbures rendant très difficile l'accès des ménages à l'alimentation ;
- L'augmentation potentielle des coûts de transport des personnes et des marchandises ;
- L'augmentation potentielle des coûts des opérations et programmes humanitaires.

Principaux éléments des résultats de l'insécurité alimentaire

Par rapport au score de consommation alimentaire, pour cet exercice de mise à jour de la projection (avril à août 2022), les données principales utilisées ont été collectées en période de post-récolte. Cependant, cette analyse de mise ajour concerne la saison de soudure. La période post-récolte est censée se traduire par une meilleure disponibilité en denrée alimentaire et d'accessibilité. Les données de ENSA 2021 montrent une forte dégradation du score de consommation alimentaire comparé à celui du MSNA en 2021 (en période de soudure) dans certaines sous-préfectures dépassant les 20% (indicative de la Phase 4 de l'IPC) à Bamingui, Kembé, Bria, Dékoa, Boganda, Mbaki, Berberati, Gambo, Kaga-bandoro, Bakala, Bambari, Grimari, Ippy, Batangafo, Bossangoa, Bouca, Kabo, Bocaranga, Koui et Ngaoundaye.

En effet, un ménage centrafricain sur deux a un faible score de consommation alimentaire (pauvre à limite) et a développé soit des stratégies basées sur les moyens de subsistances de crise, soit celles d'urgence pour pouvoir répondre à ses besoins minimums alimentaires.

Dans les sous-préfectures plus critiques, l'indice de la faim des ménages (IDF) présente aussi des prévalences de ménages avec des valeurs très sévères à Bamingui (22%), Ippy (22%), et Kabo (25%), indicatifs de la Phase 5 de l'IPC (Catastrophe). Également, l'Indice Réduit des stratégies liées à la consommation (rCSI) confirme une situation préoccupante, en phase de crise ou pire (Phase 3 de l'IPC ou plus) dans les sous-préfectures de Bamingui, Boda, Bogananone, Boganda, Mbaiki, Mongoumba, Boali, Damara, Yaloke, Bakala, Ippy, Bossangoa, Kabo, Markounda et Bossemtélé. L'enquête ENSA révèle que trois ménages sur quatre ont développé des stratégies de survie alimentaire (stress et/ou crise et/ou urgence) pour assurer leurs besoins alimentaires minimums.

La dépendance globale par rapport aux stratégies d'adaptation liées aux moyens d'existence était relativement élevée, car 62% de l'ensemble des ménages interrogés se sont appuyés sur une ou plusieurs de ces stratégies pour répondre à leurs besoins alimentaires dans les 30 jours précédant l'enquête (même proportion que MSNA 2021). La plus forte proportion de ménages qui dépendent sur une ou plusieurs de ces stratégies a été trouvée à Gamboula (97%), Abba (86%) et Bouar (83%) avec respectivement 26%, 33% et 39% d'entre eux utilisant des stratégies d'adaptation d'urgence. Au niveau national, 16% font recours aux stratégies d'urgence, alors que 28% font recours aux stratégies des moyens d'existence de crise.

CARTE ET TABLEAU DE POPULATION DE LA MISE À JOUR DE LA SITUATION PROJETÉE (AVRIL – AOUT 2022)

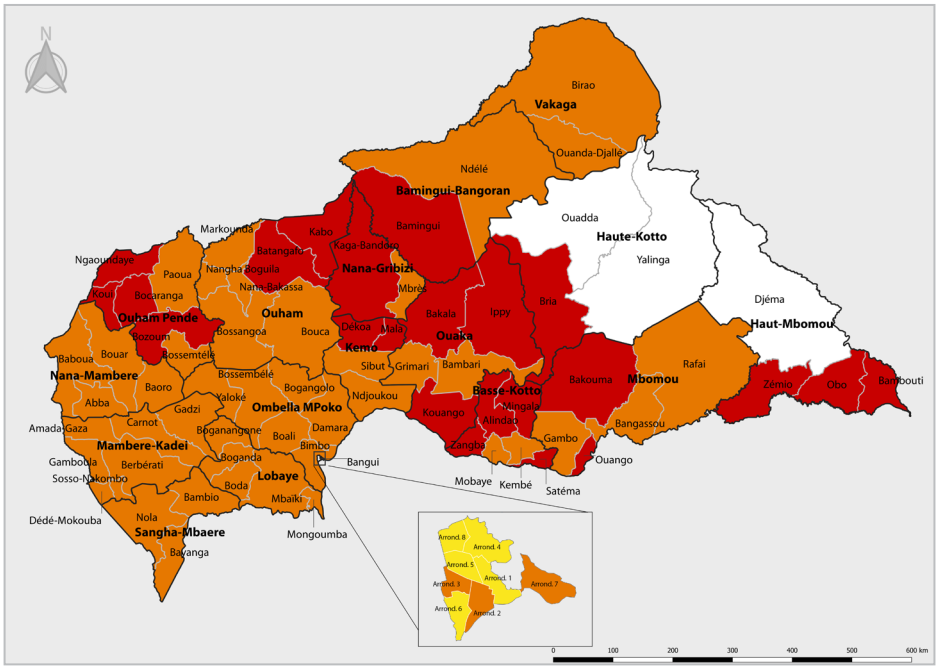

LÉGENDE

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)

(la Phase cartographiée représente la sévérité qui touche au moins 20 % de la population)

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine
- Zones avec preuves insuffisantes
- Zones non analysées

La zone reçoit une importante aide alimentaire humanitaire

(pris en compte dans la classification des phases)

- Au moins 25% des ménages ont 25-50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire
- Au moins 25% des ménages ont plus de 50% de leurs besoins calorique couverts par l'assistance alimentaire humanitaire

Niveau de preuve

** Moyen

Sous-Préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
		#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per	%		#per.	%
Bamingui-Bangoran	56 452	13 221	23	14 113	25	20 204	36	8 914	16	0	0		29 118	52
Bangui	907 933	411 608	45	343 109	38	139 039	15	14 177	2	0	0		153 216	17
Basse-Kotto	305 919	69 081	23	74 582	24	105 883	35	56 373	18	0	0		162 256	53
Haut-Mbomou	91 323	7 133	8	20 924	23	38 344	42	24 922	27	0	0		63 266	69
Haute-Kotto	91 568	9 157	10	27 470	30	36 627	40	18 314	20	0	0		54 941	60
Kémo	156 041	22 448	14	44 458	28	61 987	40	27 148	17	0	0		89 134	57
Lobaye	326 591	117 789	36	86 145	26	76 215	23	46 442	14	0	0		122 657	37
Mambéré-Kadeï	466 963	107 182	23	165 589	35	150 996	32	43 197	9	0	0		194 192	41
Mbomou	216 456	28 755	13	46 976	22	102 580	47	38 146	18	0	0		140 725	65
Nana-Gribizi	150 313	16 366	11	37 578	25	61 460	41	34 909	23	0	0		96 369	64
Nana-Mambéré	218 794	57 601	26	76 578	35	67 094	31	17 522	8	0	0		84 615	39
Ombella M'Poko	443 528	94 146	21	138 156	31	150 677	34	60 549	14	0	0		211 226	48
Ouaka	367 288	77 815	21	118 581	32	123 013	33	47 879	13	0	0		170 892	46
Ouham	461 527	77 606	17	161 777	35	156 831	34	65 313	14	0	0		222 144	48
Ouham Pendé	498 381	69 912	14	99 998	20	209 645	42	118 826	24	0	0		328 471	66
Sangha-Mbaéré	133 875	35 518	27	39 339	29	46 314	35	12 704	9	0	0		59 018	44
Vakaga	53 727	10 745	20	16 320	30	23 975	45	2 686	5	0	0		26 662	50
Grand Total	4 946 679	1 226 085	24	1 511 692	31	1 570 882	32	638 021	13	0	0		2 208 902	45

Note : Une population en Phase 3+ ne reflète pas nécessairement l'ensemble de la population nécessitant une action urgente. En effet, certains ménages peuvent être en Phase 2 ou même 1, mais uniquement parce qu'ils ont reçu une aide, et peuvent donc avoir besoin d'une action continue.

CARTE ET TABLEAU DE POPULATION DE LA MISE À JOUR DE LA SITUATION PROJETÉE DANS LA VILLE DE BANGUI (AVRIL – AOUT 2022)

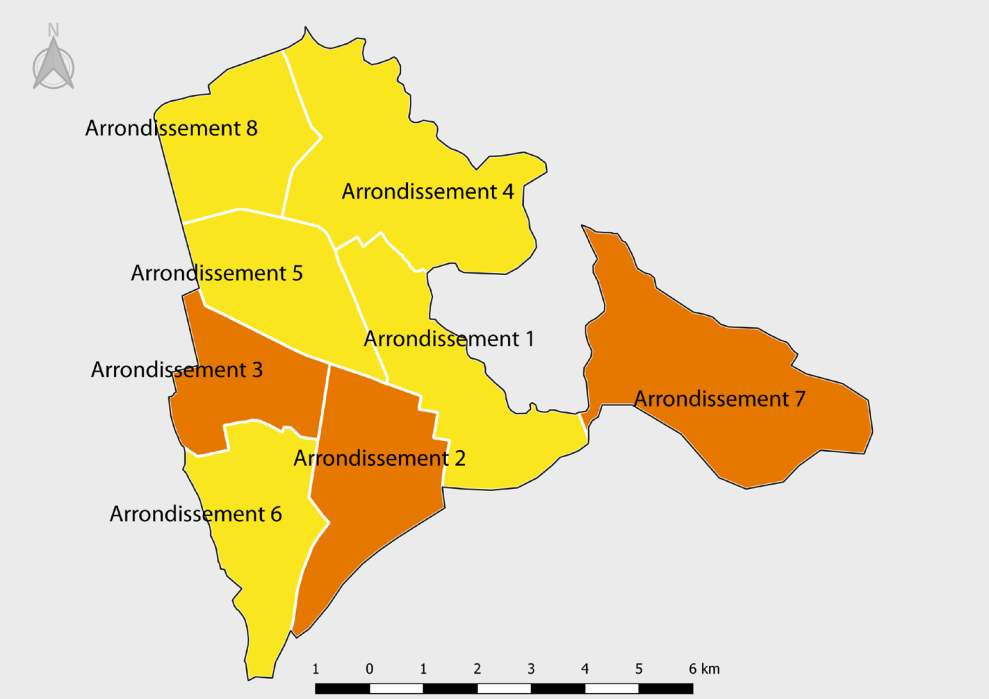

LÉGENDE

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)

(la Phase cartographiée représente la sévérité qui touche au moins 20 % de la population)

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine
- Zones avec preuves insuffisantes
- Zones non analysées

Niveau de preuve

** Moyen

Niveau 2	Phase de zone	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase 3 et plus	
			#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Arrondissement 1	2	16 002	9 601	60	4 800	30	1 600	10	0	0	0	0	1 600	10
Arrondissement 2	3	95 709	38 283	40	38 283	40	19 141	20	0	0	0	0	19 141	20
Arrondissement 3	3	141 767	35 441	25	49 618	35	42 530	30	14 176	10	0	0	56 706	40
Arrondissement 4	2	146 258	73 129	50	58 503	40	14 625	10	0	0	0	0	14 625	10
Arrondissement 5	2	195 832	97 916	50	78 332	40	19 583	10	0	0	0	0	19 583	10
Arrondissement 6	2	125 785	56 603	45	56 603	45	12 578	10	0	0	0	0	12 578	10
Arrondissement 7	3	68 812	24 084	35	27 524	40	17 203	25	0	0	0	0	17 203	25
Arrondissement 8	2	117 768	76 549	65	29 442	25	11 776	10	0	0	0	0	11 776	10
Total		907 933	411 608	45	343 109	38	139 039	15	14 177	2	0	0	153 216	17

Aperçu de la situation d'insécurité alimentaire dans la ville de Bangui (avril à août 2022)

Dans **la ville de Bangui**, plus de 153,000 personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase 3 et 4 de l'IPC). Ces personnes sont en besoin d'assistance alimentaire immédiate en vue de maintenir leur niveau de consommation alimentaire et de protéger leurs moyens d'existence. A Bangui, 22% des ménages tirent leur source des revenus du commerce, contre 15% des ménages dont les principales sources de revenus sont les activités agricoles et la vente de produits agricoles (vivriers, cultures de rente) et 14% qui dépendent des petits métiers (menuisier, maçons, plombier, tailleur etc.). Les arrondissements 2, 3 et 7 ont été classés en crise (Phase 3 de l'IPC). On enregistre un nombre important des personnes déplacées internes (en famille d'accueil) dans le 3e arrondissement, ce qui entraine une pression sur les moyens d'existence et à l'emploi journalier.

Aperçu sur les aspects genre et insécurité alimentaire

Le pilote IPC genre a été mené simultanément avec l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë. Les données utilisées pour l'analyse genre ont été principalement fournies par Oxfam et le PAM qui ont mené des enquêtes représentatives sur Bangui. Oxfam a mené une enquête sur la sécurité alimentaire axée sur le genre à Bangui en mars 2022, et les résultats de cette enquête ont été utilisés pour cet exercice pilote. De plus, le PAM a fourni les résultats de l'ENSA au niveau des préfectures. Ces données de l'ENSA ont été désagrégées pour les ménages dirigés par les hommes et les ménages dirigés par les femmes. Sur la base de ces deux bases de données, le pilote comportait deux volets : l'intégration d'une perspective de genre dans l'analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC pour les arrondissements de Bangui et la réalisation d'une analyse basée sur l'analyse de groupes de ménages au niveau de la préfecture. Au total, 12 préfectures (Bangui, Mambéré-Kadéi, Nana-Mambéré, Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto, Basse-Kotto, Haut-Mbomou, Kémo, Ouaka, Lobaye, Ombella M'poko et Ouham Pendé) sur 17 ont été analysées en prenant en compte la taille de l'échantillon des ménages dirigés par les femmes et par les femmes. Dans les préfectures non analysées, la taille de l'échantillon pour les ménages dirigés par les femmes n'était pas suffisante pour une analyse séparée dans ces cinq autres préfectures notamment Mbomou, Nana-Gribizi, Ouham, Sangha-Mbaéré, et Vakaga. Il ressort des résultats de cette analyse que pour la plupart des ménages dirigés par les femmes et les hommes, l'agriculture est la source de revenu la plus commune. Concernant les autres sources typiques des revenus, le travail journalier et chasse, pêche et cueillette sont pratiqués plus par les ménages dirigés par les hommes, tandis que le commerce est pratiqué plus par les ménages dirigés par les femmes. Les mêmes chocs comme les maladies des plantes, les déficits pluviométriques, l'insécurité, les maladies des membres des ménages touchent également les deux types de ménages (hommes et femmes). Néanmoins les décès des membres des ménages sont plus communs parmi les ménages dirigés par les femmes. Les résultats démontrent un écart de 4% à 8% dans les catégories de consommation alimentaire pauvre, respectivement, entre femmes et hommes, étant les femmes les plus défavorisés. Pour les stratégies de survie, un écart de 5% peut être aussi vu dans la situation de crise, qui se présent plus aggravé pour les femmes pour les arrondissement 4e et 7e de Bangui.

Groupes de ménages analysés	Phase 1 (Minimale)	Phase 2 (Stress)	Phase 3 (Crise)#	Phase 4 (Urgence)
Ménages dirigés par les hommes	22%	35%	32%	11%
Ménages dirigés par les femmes	20%	30%	35%	15%

Concernant les indicateurs des résultats, les ménages dirigés par les femmes ont souvent une consommation alimentaire plus faible par rapport à celle des ménages dirigés par les hommes. En ce qui concerne l'évolution des moyens d'existence, les ménages dirigés par les hommes utilisent plus souvent des stratégies différentes, y compris les stratégies plus sévères. Cela peut possiblement être expliqué par le niveau plus élevé de possession de biens par les ménages dirigés par les hommes. Cet écart s'explique aussi par l'accès aux moyens d'existence plus compliqué pour les femmes cheffes de ménage qui accèdent plus difficilement à l'emploi que les hommes et occupent des emplois moins qualifiés / moins rémunérés, ce qui impacte l'accès alimentaire. D'après l'enquête ENSA 2021, par exemple, dans la préfecture de Bamingui-Bangoran 54% des ménages dirigés par les hommes ont un score de consommation alimentaire pauvre et limite contre 75% des ménages diriges par les femmes. Dans la préfecture de l'Ouham-Pendé 71% des ménages ont un score de consommation alimentaire pauvre et limite, contre 65% pour les ménages dirigés par les femmes. Pour les recours aux stratégies des moyens d'existence, à titre illustratif, dans la préfecture de Bamingui-Bangoran les ménages dirigés par les femmes font recours aux mêmes types des stratégies que ceux dirigés par les hommes avec respectivement 41% des ménages qui font recours aux stratégies des moyens d'existence de crise et d'urgence. Cependant, dans la préfecture de la Nana-Mambéré, 49% des ménages dirigés par les hommes font recours aux stratégies des moyens d'existence de crise et d'urgence, contre 58% pour les ménages dirigés par les femmes. Quant à la part des dépenses, dans la préfecture de Bamingui-Bangoran, 21% des ménages dirigés par les hommes dépensent plus de 65% des leurs revenus pour l'achat de la nourriture contre 33% des ménages dirigés par les femmes. Dans la préfecture de la Lobaye, 23% des ménages dirigés par les hommes dépensent plus de 65% des leurs revenus pour l'achat de la nourriture contre 29% des ménages dirigés par les femmes, alors que dans préfecture la Haute-Kotto, 64% des ménages dirigés par les hommes dépensent plus de 65% des leurs revenus pour l'achat de la nourriture contre 65% des ménages dirigés par les femmes.

Le tableau ci-dessous montre la situation des deux groupes des ménages par phase. Les deux groupes ont la même classification générale (Phase 3 de l'IPC), mais pour les ménages dirigés par les femmes, il existe une grande proportion se trouvant dans les phases plus sévères que les ménages dirigés par les hommes.

Assistance alimentaire

Au cours de l'année 2021, les acteurs humanitaires en Centrafrique ont fourni une assistance alimentaire vitale à 1,65 million personnes (950 000 femmes et 800 000 hommes) dans un contexte sécuritaire de plus en plus difficile. La résurgence des conflits armés et violences intercommunautaires depuis mi-décembre 2020 ont eu un effet multiplicateur sur les mouvements forcés ou préventifs des communautés déjà affaiblies par plusieurs séquences de conflit. Parmi les personnes assistées, près de 700.000 ont bénéficié des semences et outils aratoires depuis le début de l'année pour assurer la production agricole et élevage. De juin à août 2021, il y a eu une assistance directe en faveur de 518 935 personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë sur un total de 2,3 millions dans le besoin et en situation d'insécurité alimentaire en priorisant ceux dans les zones les plus difficile d'accès. Il faut souligner que parmi les 63 sous-préfectures ciblées pour la réponse, 13 (Koui, Ngoundaye, Bocaranga, Batangafo, Bouca, Ippy, Bambari, Mingala, Alindao, Zangba, Kembé, Zémio et Obo) ont très peu ou pas du tout pu bénéficier de l'assistance pour des raisons liées à l'accès difficiles, aux contraintes sécuritaires ainsi que la limitation des ressources. Plusieurs distributions alimentaires ont dû être annulées ou suspendues à cause de la recrudescence de l'insécurité sur certaines zones de la préfecture de la Basse-Kotto.

Malgré les difficultés logistiques et sécuritaires mentionnées, l'assistance alimentaire a été essentielle pour mitiger la détérioration ultérieure de l'insécurité alimentaire observée pendant la période de soudure. L'analyse IPC de septembre 2021 a pris en compte l'assistance alimentaire, étant donné que la période de septembre à décembre 2021, qui fait partie de l'analyse actuelle, est couverte par le HRP 2021. Cependant, le gap de financement de la réponse humanitaire a été alarmant sur l'année 2021 (environ 40% des financement mobilisés).

En 2022, l'assistance humanitaire n'a pu démarrer que très timidement à cause principalement des financements très limités. La crise Ukrainienne a un impact direct sur la mobilisation des ressources pour la prise en charge des besoins en RCA. Les partenaires du cluster sécurité alimentaire ont pu assister seulement près de 21% des personnes dans le besoin soit moins de 400 00 personnes. Le suivi et l'analyse qualitative et quantitative de l'assistance alimentaire délivrée en RCA au cours des trois derniers mois (Janvier, février et mars 2022) révèle que les ménages assistés ont bénéficié d'un apport calorique journalier de 1.500 kcal, soit 75% de la recommandation de l'OMS qui est de 2.100 kcal par jour/personne. Il faut noter également qu'il y a des fortes disparités dans les zones assistées, seulement cinq sous-préfectures ont bénéficié d'une assistance couvrant plus des 25% des besoins. Dans plusieurs zones, ce niveau d'assistance est largement en deçà. Sur la même période après mars 2022, aucun engagement ferme n'a été relevé des bailleurs pour le prochain trimestre ou pour la période de soudure. Ce qui risquerait de causer l'arrêt de l'assistance alimentaire dans plusieurs zones déjà en Phase 4 comme Zemio, Obo, Bria, Alindao, Dekoa, Batangafo, Koui, Ngaoudaye, etc.

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

Priorités de réponse

- Apporter une assistance alimentaire immédiate en quantité et en qualité nécessaire pour accompagner les populations en situation de Crise ou Urgence (Phase 3 ou 4 de l'IPC) surtout en période de soudure en incluant les déplacés, les retournés et les familles hôtes de même que les personnes à besoins spécifiques (ménages pauvres et très pauvres, personnes du troisième âge, avec maladie chronique, VIH, etc.);
- Envisager la mise en place des actions urgentes ciblées par sous-préfecture pour faciliter l'accès aux denrées alimentaires et protéger ou renforcer les moyens d'existence des ménages. Dans les sous-préfectures où les conditions sécuritaires et d'accès aux moyens d'existence sont plus favorables, prioriser des actions qui visent à renforcer les moyens d'existence par la mise à disposition d'intrants agricoles et d'élevage et la création d'actifs communautaires ; Apporter une assistance aux familles d'accueil et retournés combinant des distributions alimentaires avec des actions d'appui à la relance agricole ;
- Assurer la protection et le maintien des moyens d'existence à travers une meilleure synergie et coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le ministère de l'Élevage et de la Santé Animale, le ministère des Eaux et Forêt, Chasse et Pêche, pour des projets innovateurs d'appui aux différentes filières porteuses de chaque sous-préfecture ; Engager la discussion technique et l'initiation du débat avec toutes les parties prenantes de l'Etat et autres partenaires de l'IPC sur l'appui au système d'alerte précoce intégrant des indicateurs de sécurité alimentaire et des indicateurs des désastres naturels récurrents et moins récurrents ;
- Améliorer l'utilisation alimentaire et son impact sur la nutrition, en facilitant l'accès des populations à des sources d'eau potable à travers la réhabilitation et l'aménagement de forages dans les zones où le taux d'accès à l'eau potable demeure faible, en intensifiant la sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement auprès des ménages des zones difficiles d'accès ;
- Poursuivre les actions de sensibilisation destinées à faire respecter les mesures visant à contenir la propagation du COVID-19 dans les zones les plus affectées, tout en garantissant aux ménages la capacité de maintenir leurs moyens de subsistance et leur accès à la nourriture.

Activités de surveillance et d'actualisation de la situation

- De concert avec tous les partenaires déterminés, améliorer la collecte de données et fournir une analyse sectorielle efficiente orientant les besoins humanitaires et des évidences sur l'impact de la crise ukrainienne et encourager toutes les parties prenantes à assurer une mise à disposition des informations dans des délais permettant de conduire une analyse secondaire. La collecte et l'analyse des données doivent intégrer le genre, le handicap, l'âge et la protection.
- Entreprendre une discussion technique avec toutes les parties prenantes de l'Etat et autres partenaires de l'IPC sur l'appui au système d'alerte précoce intégrant des indicateurs de sécurité alimentaire et des indicateurs des désastres naturels récurrents et moins récurrents ;
- Veiller à la collecte des données primaires venant des enquêtes telles que EFSA, ENSA, CFSAM, pré-récolte & post-récolte, M-VAM, MSNA, etc. devant également couvrir les périodes de soudure. Également, il reste important d'améliorer la qualité des données et les évidences tout en respectant les saisonnalités pour la qualité de celles-ci ;
- Préconiser la collecte des données géo-spéciales des sous-préfectures « hard-to-reach » et des zones difficiles d'accès et non analysées telles que Ouadda, Djema, Yalinga, Bambouti par les partenaires afin de capturer les besoins, tenant compte de la situation sécuritaire prévalant dans ces zones, pour les prochaines analyses, dans la mesure du possible ;
- Poursuite des formations des analystes afin d'améliorer de plus en plus la qualité des analyses IPC en RCA ;
- Garantir la disponibilité des données nutritionnelles SMART et autres afin de permettre l'organisation régulière de l'analyse IPC de la malnutrition aiguë ;
- Assurer le suivi et la surveillance des indicateurs des 22 sous-préfectures classées en Phase 3 de l'IPC mais avec le plus haut nombre des personnes en Phase 4 de l'IPC telles que Bouca, Markounda, Paoua, Bangassous, Gambo, Ndele, Kembe, Mobaye, Sibut, Bogangone, Boganda, Mbaiki, Mongoumba, Amada Gaza, Rafai, Mbres, Bogangolo, Grimari, Bimbo, Boali, Nangha Boguila, Bosemptele en plus des 22 sous-préfectures en Phase 4 de l'IPC, tenant en compte la production limitée et les crises pouvant affectées le fonctionnement du marché de la RCA ;
- Redoubler de vigilance, renforcer les systèmes d'alerte précoce et de suivi des données d'insécurité alimentaire dans les sous-préfectures ayant été depuis plusieurs analyses IPC en Phase 4 ;
- Améliorer le système d'information du système de la santé, nutrition ainsi que sécurité alimentaire en général en RCA ;
- Améliorer la capacité des acteurs à désagréger les donnes par sexe et aussi autres dimensions de genre comme l'âge, l'ethnie et autres conditions (handicap physiques ou mentales) qui puissent influencer la vulnérabilité a l'insécurité alimentaire ;
- Renforcer la collecte de données des sous-préfectures non-analysées comme Ouadda, Yalinga et Ndjéma.

PROCESSUS ET MÉTHODOLOGIE

Une formation complète de quatre jours a été organisée en amont de l'analyse IPC, et 71 personnes ont été formées pendant quatre jours sur les protocoles d'analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë du 21-24 mars 2022. Cette analyse de mise à jour de la projection s'est déroulée à Bangui du 25 mars au 5 avril 2022, sous l'égide du Groupe de Travail IPC national. L'Equipe d'analyse était composée de 83 analystes présentant des expertises en sécurité alimentaire, analyse des marchés, agronomie, eau et assainissement, nutrition et issus de diverses organisations. L'équipe a été organisée en cinq groupes gérés par un Co-facilitateur national certifié, soit un membre de l'Unité Globale IPC, un analyste certifié IPC Niveau 3 ou de Niveau 2. Un analyste et président du Groupe de Travail Technique IPC du Burundi a pris par a cette analyse dans le cadre du programme d'échange d'expérience. Un analyste de la République Démocratique du Congo certifié niveau 1 de l'IPC, à également apporter un appui technique a cette analyse, grâce au programme d'échange d'expérience de GSU (programme CCLE) et cela, à travers un appui à distance. De même, trois analystes des FEWSNET ont participé à cette analyse à travers un appui à distance. Les équipes de FEWSNET ont été réparties dans différents groupes et ont pu apporter un appui technique à l'analyse. Au total, 68 sous-préfectures sur 72 ont été analysées selon les exigences des protocoles IPC. C'est ce même nombre qui a été couvert pour l'analyse précédente. Le niveau d'exigence des preuves a été évalué à un niveau Moyen (Niveau 2). Pour cette mise à jour contrairement à l'exercice de septembre 2021 où la ville de Bangui avait été analysée comme une seule zone, elle a été divisée en arrondissements avec des indicateurs de résultats permettant de les analyser. Une étude genre pilote aussi a été faite au niveau de 12 préfectures où les données étaient assez représentatives et s'alignaient aux exigences de l'IPC en matière des données.

Ressources

L'enquête nationale de la sécurité alimentaire (ENSA) de 2021 conduite par le PAM avec l'ICASEES a pu couvrir 53 sous-préfectures plus les huit arrondissements de Bangui, dans une méthodologie d'enquête de ménages représentative par échantillon de grappes stratifiées. L'enquête ENSA a touché plus de 10.846 ménages. Vu que la période de la mise à jour concernait la période de soudure, les données MSNA 2021 ont été utilisées pour faire une appréciation de la situation par rapport aux données ENSA qui ont été collectées en période post-récolte. L'utilisation des différents facteurs contributifs associés aux hypothèses formulées par les analystes ont permis d'aboutir à des consensus techniques prenant en compte la convergence des preuves. L'analyse de l'insécurité alimentaire aigüe de l'IPC en mars 2022 a été informée par de nombreuses sources sur les facteurs contributifs, et deux sources principales sur les indicateurs principaux des résultats de la sécurité alimentaire et de malnutrition. Pour cette actualisation, différentes sources de données ont été mises à disposition. Les éléments de preuves extraits des documents (ENSA, suivi de prix de marchés, MSNA, mVAM, données anomalie de précipitation, IPC malnutrition Aigüe et autres rapports) ont été entrés dans le système ISS, support à partir duquel s'est déroulée l'analyse. Ainsi, toutes les données disponibles ont été mises à la disposition des analystes afin de faire converger les différents éléments de preuves pour une meilleure analyse des sous-préfectures.

Limites de l'analyse

Les données de l'enquête nationale sur la sécurité alimentaire (ENSA) utilisées pour cette analyse ont été collectées en période de récolte alors que la période d'avril à août correspond à la période de soudure. Ainsi, les analystes avaient donc l'obligation de contextualiser les informations y relatives dans le processus de convergence des preuves. En raison des l'insécurité ou de la difficulté d'accès, la collecte des données ENSA n'a pas été possible dans huit sous-préfectures. Ceci a aussi affecté la possibilité d'atteindre l'échantillonnage requis pour huit autres sous-préfectures. Pour cette analyse de mise à jour, la classification d'environ huit sous-préfectures a été faite à travers la triangulation des différentes autres informations disponibles et en y appliquant la tendance de la situation globale de la préfecture fournie par les données de ENSA et de l'enquête mVAM en vue de renforcer la classification soutenue par diverses pièces des facteurs contributifs. Les différents outils et systèmes existants ont permis d'avoir des informations sur la pluviométrie jusqu'en mars 2022, cependant, il n'a pas été possible d'obtenir avec précision, une projection sur les précipitations de mai à août 2022. Etant donné le nombre limité des spécialistes en nutrition, certains groupes n'ont pas pu avoir de nutritionniste dédié. Quelques zones, notamment les sous-préfectures (Ouadda, Yalinga, Djema, Bambouti) n'ont pas été analysées en raison de l'absence des données.

Ce que sont l'IPC et l'IPC de l'insécurité alimentaire aiguë:

L'IPC consiste en une série d'outils et de procédures qui servent à classer le niveau de sévérité et les caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles ainsi que de l'insécurité alimentaire chronique sur la base de normes internationales. L'IPC se compose de quatre fonctions qui se renforcent mutuellement; chacune d'elles s'accompagne d'un ensemble de protocoles (outils et procédures) spécifiques. Les paramètres fondamentaux de l'IPC comprennent l'établissement d'un consensus, la convergence des preuves, la redevabilité, la transparence et la comparabilité. L'analyse IPC vise à fournir des indications pour la réponse d'urgence de même que pour la politique de sécurité alimentaire et la programmation à moyen et long terme.
Pour l'IPC, l'insécurité alimentaire aiguë se définit par toute manifestation d'insécurité alimentaire dans une zone spécifiée à un moment donné et dont le niveau de sévérité menace des vies et/ou des moyens d'existence quelles qu'en soient les causes, le contexte ou la durée. Elle est très sujette aux variations, de même qu'elle peut survenir et se manifester au sein d'une population en un court laps de temps suite à des changements brusques ou des chocs qui ont un impact négatif sur les déterminants de l'insécurité alimentaire.

Pour de plus amples informations, contacter:

Dr. Abel Kpawilina-Namkoïsse

Président du groupe de travail Technique IPC
aknamkoisse@yahoo.fr

Unité de soutien global IPC
www.ipcinfo.org

Cette analyse a été conduite sous le parrainage du Ministère de l'Agriculture. Elle a bénéficié du soutien technique du GSU-IPC et financier du PAM, FAO, WHH et l'UNICEF.

Classification de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition conduite à l'aide des protocoles IPC, développés et mis en oeuvre par le Partenariat mondial de l'IPC - Action contre la faim, CARE, le CILSS, le EC-JRC, la FAO, FEWSNET, le groupe sectoriel (cluster) sécurité alimentaire, le groupe sectoriel (cluster) malnutrition, l'IGAD, Oxfam, PROGRESAN-SICA, la SADC, Save the Children, l'UNICEF et le PAM.

Partenaires de l'analyse IPC:

ANNEXE 1 : TABLEAU DE REPARTITION DES POPULATIONS PAR PREFECTURE-MISE À JOUR DE LA SITUATION PROJETÉE (AVRIL – AOUT 2022)

Préfecture	Sous-Préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per	%		#per.	%
Bamingui-Bangoran	Bamingui	8 918	1 338	15	2 230	25	3 567	40	1 784	20	0	0	4	5 351	60
	Ndélé	47 534	11 884	25	11 884	25	16 637	35	7 130	15	0	0	3	23 767	50
	Total	**56 452**	**13 221**	**23**	**14 113**	**25**	**20 204**	**36**	**8 914**	**16**	**0**	**0**		29 118	52
Bangui	Arrondissement 1	16 002	9 601	60	4 801	30	1 600	10	0	0	0	0	2	1 600	10
	Arrondissement 2	95 709	38 284	40	38 284	40	19 142	20	0	0	0	0	3	19 142	20
	Arrondissement 3	141 767	35 442	25	49 618	35	42 530	30	14 177	10	0	0	3	56 707	40
	Arrondissement 4	146 258	73 129	50	58 503	40	14 626	10	0	0	0	0	2	14 626	10
	Arrondissement 5	195 832	97 916	50	78 333	40	19 583	10	0	0	0	0	2	19 583	10
	Arrondissement 6	125 785	56 603	45	56 603	45	12 579	10	0	0	0	0	2	12 579	10
	Arrondissement 7	68 812	24 084	35	27 525	40	17 203	25	0	0	0	0	3	17 203	25
	Arrondissement 8	117 768	76 549	65	29 442	25	11 777	10	0	0	0	0	2	11 777	10
	Total	**907 933**	**411 608**	**45**	**343 109**	**38**	**139 039**	**15**	**14 177**	**2**	**0**	**0**		153 216	17
Basse-Kotto	Alindao	85 045	17 009	20	21 261	25	29 766	35	17 009	20	0	0	4	46 775	55
	Kembé	48 901	7 335	15	9 780	20	24 451	50	7 335	15	0	0	3	31 786	65
	Mingala	37 357	7 471	20	11 207	30	11 207	30	7 471	20	0	0	4	18 679	50
	Mobaye	77 754	27 214	35	19 439	25	19 439	25	11 663	15	0	0	3	31 102	40
	Satéma	30 448	6 090	20	7 612	25	9 134	30	7 612	25	0	0	4	16 746	55
	Zangba	26 414	3 962	15	5 283	20	11 886	45	5 283	20	0	0	4	17 169	65
	Total	**305 919**	**69 081**	**23**	**74 582**	**24**	**105 883**	**35**	**56 373**	**18**	**0**	**0**		162 256	53
Haut-Mbomou	Bambouti	1 844	277	15	645	35	461	25	461	25	0	0	4	922	50
	Obo	41 827	2 091	5	8 365	20	18 822	45	12 548	30	0	0	4	31 370	75
	Zémio	47 652	4 765	10	11 913	25	19 061	40	11 913	25	0	0	4	30 974	65
	Total	**91 323**	**7 133**	**8**	**20 924**	**23**	**38 344**	**42**	**24 922**	**27**	**0**	**0**		63 266	69
Haute-Kotto	Bria	91 568	9 157	10	27 470	30	36 627	40	18 314	20	0	0	4	54 941	60
	Total	**91 568**	**9 157**	**10**	**27 470**	**30**	**36 627**	**40**	**18 314**	**20**	**0**	**0**		54 941	60
Kémo	Dékoa	47 082	7 062	15	11 771	25	16 479	35	11 771	25	0	0	3	28 249	60
	Mala	19 154	1 915	10	5 746	30	7 662	40	3 831	20	0	0	3	11 492	60
	Ndjoukou	38 490	5 774	15	11 547	30	17 321	45	3 849	10	0	0	3	21 170	55
	Sibut	51 315	7 697	15	15 395	30	20 526	40	7 697	15	0	0	3	28 223	55
	Total	**156 041**	**22 448**	**14**	**44 458**	**28**	**61 987**	**40**	**27 148**	**17**	**0**	**0**		89 134	57
Lobaye	Boda	50 939	12 735	25	20 376	40	12 735	25	5 094	10	0	0	3	17 829	35
	Boganangone	38 470	15 388	40	7 694	20	9 618	25	5 771	15	0	0	3	15 388	40
	Boganda	18 384	3 677	20	6 434	35	5 515	30	2 758	15	0	0	3	8 273	45
	Mbaïki	188 212	75 285	40	47 053	25	37 642	20	28 232	15	0	0	3	65 874	35
	Mongoumba	30 586	10 705	35	4 588	15	10 705	35	4 588	15	0	0	3	15 293	50
	Total	**326 591**	**117 789**	**36**	**86 145**	**26**	**76 215**	**23**	**46 442**	**14**	**0**	**0**		122 657	38
Mambéré-Kadéï	Amada-gaza	22 054	4 411	20	7 719	35	6 616	30	3 308	15	0	0	3	9 924	45
	Berbérati	173 716	43 429	25	60 801	35	52 115	30	17 372	10	0	0	3	69 486	40
	Carnot	116 832	23 366	20	40 891	35	40 891	35	11 683	10	0	0	3	52 574	45
	Dédé-mokouba	27 197	6 799	25	8 159	30	9 519	35	2 720	10	0	0	3	12 239	45
	Gadzi	74 108	18 527	25	25 938	35	25 938	35	3 705	5	0	0	3	29 643	40
	Gamboula	35 114	5 267	15	15 801	45	10 534	30	3 511	10	0	0	3	14 046	40
	Sosso-nakombo	17 942	5 383	30	6 280	35	5 383	30	897	5	0	0	3	6 280	35
	Total	**466 963**	**107 182**	**23**	**165 589**	**35**	**150 996**	**32**	**43 197**	**9**	**0**	**0**		194 192	42

Préfecture	Sous-Préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per	%		#per.	%
Mbomou	Bakouma	28 531	2 853	10	4 280	15	14 266	50	7 133	25	0	0	4	17 118	60
	Bangassou	85 699	12 855	15	17 140	20	42 850	50	12 855	15	0	0	3	51 418	60
	Gambo	26 874	2 687	10	6 719	25	13 437	50	4 031	15	0	0	3	16 124	60
	Ouango	56 482	8 472	15	14 121	25	22 593	40	11 296	20	0	0	3	28 240	50
	Rafai	18 870	1 887	10	4 718	25	9 435	50	2 831	15	0	0	3	11 321	60
	Subtotal	**216 456**	**28 755**	**13**	**46 976**	**22**	**102 580**	**47**	**38 146**	**18**	0	0		**124 225**	**57**
Nana-Gribizi	Kaga-bandoro	123 625	12 363	10	30 906	25	49 450	40	30 906	25	0	0	3	67 993	55
	Mbrès	26 688	4 003	15	6 672	25	12 010	45	4 003	15	0	0	3	16 012	60
	Subtotal	**150 313**	**16 366**	**11**	**37 578**	**25**	**61 460**	**41**	**34 909**	**23**	0	0		**84 007**	**56**
Nana-Mambéré	Abba	29 106	5 821	20	10 187	35	10 187	35	2 911	10	0	0	3	13 098	45
	Baboua	52 930	15 879	30	18 526	35	15 879	30	2 647	5	0	0	3	18 526	35
	Baoro	34 221	10 266	30	11 977	35	10 266	30	1 711	5	0	0	3	11 977	35
	Bouar	102 537	25 634	25	35 888	35	30 761	30	10 254	10	0	0	3	41 015	40
	Subtotal	**218 794**	**57 601**	**26**	**76 578**	**35**	**67 094**	**31**	**17 522**	**8**	0	0		84 615	**39**
Ombella M'Poko	Bimbo	281 616	56 323	20	84 485	30	98 566	35	42 242	15	0	0	3	140 808	50
	Boali	31 524	6 305	20	9 457	30	11 033	35	4 729	15	0	0	3	15 762	50
	Bogangolo	10 787	1 618	15	4 315	40	3 236	30	1 618	15	0	0	3	4 854	45
	Bossembélé	39 651	9 913	25	13 878	35	11 895	30	3 965	10	0	0	3	15 860	40
	Damara	39 229	9 807	25	11 769	30	13 730	35	3 923	10	0	0	3	17 653	45
	Yaloké	40 721	10 180	25	14 252	35	12 216	30	4 072	10	0	0	3	16 288	40
	Subtotal	**443 528**	**94 146**	**21**	**138 156**	**31**	**150 677**	**34**	**60 549**	**14**	0	0		**211 226**	**48**
Ouaka	Bakala	10 966	1 645	15	3 838	35	3 290	30	2 193	20	0	0	4	5 483	50
	Bambari	153 642	38 411	25	46 093	30	61 457	40	7 682	5	0	0	3	69 139	45
	Grimari	50 640	10 128	20	12 660	25	20 256	40	7 596	15	0	0	3	27 852	55
	Ippy	55 525	8 329	15	22 210	40	13 881	25	11 105	20	0	0	4	24 986	45
	Kouango	96 515	19 303	20	33 780	35	24 129	25	19 303	20	0	0	4	43 432	45
	Subtotal	**367 288**	**77 815**	**21**	**118 581**	**32**	**123 013**	**33**	**47 879**	**13**	0	0		**170 892**	47
Ouham	Batangafo	80 675	12 101	15	28 236	35	24 203	30	16 135	20	0	0	4	40 338	50
	Bossangoa	152 197	22 830	15	60 879	40	53 269	35	15 220	10	0	0	3	68 489	45
	Bouca	68 246	10 237	15	20 474	30	27 298	40	10 237	15	0	0	3	37 535	55
	Kabo	51 315	10 263	20	17 960	35	12 829	25	10 263	20	0	0	4	23 092	45
	Markounda	22 867	3 430	15	6 860	30	9 147	40	3 430	15	0	0	3	12 577	55
	Nana-bakassa	58 113	14 528	25	20 340	35	17 434	30	5 811	10	0	0	3	23 245	40
	Nangha boguila	28 114	4 217	15	7 029	25	12 651	45	4 217	15	0	0	3	16 868	60
	Subtotal	**461 527**	**77 606**	**17**	**161 777**	**35**	**156 831**	**34**	**65 313**	**14**	0	0		**222 144**	**48**
Ouham Pendé	Bocaranga	81 012	8 101	10	16 202	20	28 354	35	28 354	35	0	0	4	56 708	70
	Bossemtélé	22 327	2 233	10	4 465	20	12 280	55	3 349	15	0	0	3	15 629	70
	Bozoum	53 861	5 386	10	8 079	15	26 931	50	13 465	25	0	0	4	40 396	75
	Koui	28 288	2 829	10	4 243	15	11 315	40	9 901	35	0	0	4	21 216	75
	Ngaoundaye	112 153	11 215	10	16 823	15	50 469	45	33 646	30	0	0	4	84 115	75
	Paoua	200 740	40 148	20	50 185	25	80 296	40	30 111	15	0	0	3	110 407	55
	Subtotal	**498 381**	**69 912**	**14**	**99 998**	**20**	**209 645**	**42**	**118 826**	**24**	0	0		**328 471**	**66**

Préfecture	Sous-Préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per	%		#per.	%
Sangha-Mbaéré	Bambio	16 475	4 119	25	4 119	25	6 590	40	1 648	10	0	0	3	8 238	50
	Bayanga	13 661	5 464	40	4 098	30	3 415	25	683	5	0	0	3	4 098	30
	Nola	103 739	25 935	25	31 122	30	36 309	35	10 374	10	0	0	3	46 683	45
	Subtotal	133 875	35 518	27	39 339	29	46 314	35	12 704	9	0	0		59 018	44
Vakaga	Birao	49 692	9 938	20	14 908	30	22 361	45	2 485	5	0	0	3	24 846	50
	Ouanda-djallé	4 035	807	20	1 412	35	1 614	40	202	5	0	0	3	1 816	45
	Subtotal	53 727	10 745	20	16 320	30	23 975	45	2 686	5	0	0		26 662	50
Grand total		4 946 679	1 226 085	24	1 511 692	31	1 570 882	32	638 021	13	0	0		2 208 902	45